

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,

OTTAWA, 4 décembre, 1880.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection, en date du huitième jour du mois de novembre dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur-Général, et adressé à *J. C. Bachand*, régistrateur, comme officier rapporteur pour le district électoral de *Bagot*, dans la province de *Québec*, pour l'élection d'un député pour représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du *Canada*, durant le présent parlement, aux lieu et place de *Joseph Alfred Mousseau*, qui a accepté de la Couronne un office salarié; l'honorable *Joseph Alfred Mousseau*, président du Conseil Privé, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

R. POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.A *J. G. Bourinot*, écuyer,Greffier de la Chambre des Communes du *Canada*.

L'honorable *Joseph Philippe René Adolphe Caron*, député du district électoral du comté de *Québec*; l'honorable *Joseph Alfred Mousseau*, député du district électoral de *Bagot*; *James Beaty*, jun., écuyer, député du district électoral de *Toronto-Ouest*; *David Ames Manson*, écuyer, député du district électoral de *Brome*; et *George Wheeler*, écuyer, député du district électoral de la division nord du comté d'*Ontario*, ayant préalablement prêté serment conformément à la loi, et signé devant les commissaires le rôle qui le contient, prennent leurs sièges en chambre.

Ordonné, que Sir *John A. Macdonald* ait la permission de présenter un bill concernant la prestation des serments d'office.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois.

M. l'Orateur fait rapport que lorsque cette Chambre s'est rendue, ce jour, auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, dans la salle des séances du Sénat, il a plu à Son Excellence d'adresser un discours aux deux Chambres du Parlement, et que pour prévenir les erreurs, il en a obtenu une copie dont il donne lecture à la Chambre comme suit :

*Honorables messieurs du Sénat :**Messieurs de la Chambre des Communes :*

Je dois, en ouvrant cette troisième session de ce Parlement, vous offrir mes félicitations bien sincères sur l'abondante récolte que la Providence a donnée au *Canada*, ainsi que sur le retour incontestable de la prospérité commerciale et le développement évident de nos différentes industries.

Durant la vacance mes avisateurs ont cru que le temps était venu pour eux de faire un nouvel effort afin de donner suite au choix déjà manifesté par le Parlement de faire construire et exploiter le chemin de fer du Pacifique Canadien par une compagnie légalement constituée, aidée d'octrois en argent et en terres, et non pas par le gouvernement lui-même. En conséquence trois de mes ministres se sont rendus en *Angleterre* pour entamer des négociations dans ce but.

Je suis heureux de pouvoir vous informer que leurs efforts ont été couronnés de succès, et qu'un contrat a été effectué, sujet à l'approbation du Parlement, avec des hommes qui occupent une haute position financière en *Europe*, aux *Etats-Unis* et dans le *Canada*, pour construire rapidement et exploiter permanemment cette grande entreprise nationale.